

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

Les salaires des ouvriers des mines de houille depuis 1860

Journal de la société statistique de Paris, tome 32 (1891), p. 20-22

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1891__32__20_0

© Société de statistique de Paris, 1891, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

LES SALAIRES DES OUVRIERS DES MINES DE HOUILLE DEPUIS 1860.

Les renseignements généraux les plus anciens concernant les salaires des mineurs datent de 1844. Toutefois, pour le bassin de Valenciennes, on possède des données sur le salaire journalier qui remontent au siècle dernier et qui sont fournies ci-dessous à titre d'indications.

1775	14 sols et demi par tête.
1784	20 — —
1791	22 — —
1833	1 fr. 70 c.
1837	2 francs.

En 1884, une enquête fut faite sur les salaires des ouvriers des mines de houille ; mais ce fut seulement à partir de 1860 que les renseignements de cette sorte furent publiés annuellement. Ils font l'objet du tableau suivant, qui récapitule par période quinquennale les salaires moyens journalier et annuel.

PÉRIODES.	SALAIRE moyen journalier pendant chaque période.	SALAIRE moyen annuel pendant chaque période.
—	—	—
1844	2' 09	551' 78
1860-1864	2 58	737 01
1865-1869	2 86	812 03
1870-1874	3 32	960 38
1875-1879	3 58 (1)	1,003 43
1880-1884	3 80 (2)	1,079 06
1885-1888	3 72	1,060 93

Ainsi, de 1844 à 1860, le salaire journalier moyen s'est augmenté de 49 centimes, et de 1860 à 1888, de 1 fr. 14 c., ou 44 p. 100. Pour cette dernière période le salaire annuel s'est accru par rapport à celui de 1860 dans la même proportion.

En même temps que le salaire s'améliorait, la production individuelle par ouvrier s'augmentait. Elle était en 1860 de 140 tonnes par ouvrier, annuellement ; grâce aux perfectionnements dans l'outillage, les installations et les méthodes d'exploitation, elle est montée graduellement jusqu'à 215 tonnes, en 1888. C'est une augmentation de 53 p. 100. Mais si le rendement de l'ouvrier s'est augmenté, la valeur du produit a baissé. La houille, qui se vendait 11 fr. 65 c. la tonne, en 1860, ne valait plus, en 1888, que 10 fr. 31 c., soit une baisse de 1 fr. 34 c., ou 12 p. 100.

Pour se rendre compte des situations respectives de l'ouvrier mineur et de l'exploitant, on peut rapprocher les salaires totaux et la valeur totale des produits. Cette

(1) Salaire journalier correspondant à l'année 1875 seulement, le nombre des journées de travail manquant pour les autres années de la période.

(2) Salaire journalier se rapportant à la moyenne des années 1882, 1883 et 1884 ; si l'on avait pu avoir les salaires journaliers des années 1880 et 1881, la moyenne eût été plus basse.

comparaison montre que la part proportionnelle des salaires dans la valeur a augmenté, ainsi que l'établit le tableau ci-dessous, qui remonte à 1844 et est dressé, comme le précédent, par période de cinq ans.

PÉRIODES.	SALAIRES	VALEUR	RAPPORT
	annuels moyens pendant chaque période.	annuelle moyenne pendant chaque période.	des salaires à la valeur.
—	—	—	—
	Francs.	Francs.	
1844.	16,293,000	36,552,000	44,6
1851-1854	23,844,000	56,079,000	42,5
1855-1859	39,274,000	95,955,000	40,9
1860-1864	50,845,000	114,389,000	44,5
1865-1869	66,709,000	154,833,000	43,2
1870-1874	91,080,000	220,508,000	41,3
1875-1879	107,830,000	243,655,000	44,3
1880-1884	117,476,000	252,134,000	46,6
1885-1888	109,300,000	227,753,000	47,9

On voit que de 1844 à 1869 le rapport des salaires à la valeur a subi des variations diverses ; mais depuis 1870 les salaires n'ont cessé de prendre une part de plus en plus grande de cette valeur et ils sont arrivés, durant la période de 1885 à 1888, à en former les 48 centièmes. La proportion a même été de 49 p. 100 en 1888. On peut donc dire que la main-d'œuvre et le capital se partagent aujourd'hui à peu près également les produits de l'exploitation.

Mais cela ne veut pas dire que l'exploitant ait toujours des bénéfices. Sur 293 mines de charbon en activité en 1888, 166 seulement ont donné des revenus ; 127 ont travaillé à perte. Toutefois, les 89 centièmes des charbons extraits l'ont été avec profit, c'est-à-dire ont été vendus plus cher qu'ils n'avaient coûté. Les salaires des ouvriers mineurs ne constituent pas la seule dépense d'extraction ; en dehors des frais de direction et de surveillance, il y a les dépenses en matières. On peut avoir une idée des bénéfices de l'exploitant au moyen des revenus nets qui servent de base à l'impôt annuel des mines. Ces revenus nets administratifs ne correspondent pas en réalité aux véritables bénéfices industriels, parce que ceux-là sont calculés suivant des règles tout à fait différentes de celles suivant lesquelles devraient être appréciés ceux-ci.

Les revenus nets administratifs ont pu être relevés annuellement depuis 1860 ; ils forment l'objet du tableau suivant, qui a été dressé, comme les autres, par période quinquennale.

PÉRIODES.	REVENU	NOMBRE MOYEN	PRODUIT NET
	net moyen pendant chaque période.	des ouvriers pendant chaque période.	moyen de l'ouvrier pendant chaque période.
—	—	—	—
	Francs.		Francs.
1860-1864	18,081,172	68,988	262
1865-1869	22,415,392	82,151	273
1870-1874	35,440,456	94,005	377
1875-1879	39,435,560	107,462	367
1880-1884	41,110,196	108,869	378
1885-1888	37,941,820	103,023	368

Une des colonnes de ce tableau a été intitulée : *Produit net de l'ouvrier* ; elle

contient le quotient du revenu par le nombre moyen des ouvriers et représente, en conséquence, ce qu'un ouvrier a rapporté net à l'entreprise. Ce produit s'est élevé depuis 1860 de 40 p. 100 ; mais il est stationnaire depuis 1870. Il semblerait en résulter que le mineur, qui a vu son salaire annuel s'accroître de 100 fr. depuis 1870 n'aurait pu arriver à fournir à l'exploitant qui l'emploie qu'un bénéfice annuel qui a peu varié pendant toute la durée de ces 19 années.

Trois faits principaux se dégagent de ces renseignements statistiques :

- 1° Statu quo depuis 1870 du revenu net imposable total des mines concédées ;
- 2° Augmentation de 44 p. 100 du salaire moyen, depuis 1860 ;
- 3° Augmentation de 53 p. 100 dans la production individuelle, mais baisse de 12 p. 100 dans la valeur des produits extraits.

(Bulletin des travaux publics.)
